

COMITE DIRECTEUR

17 ET 18 JANVIER 2020

PRÉSENTS :

Comité directeur :

Christian BABONNEAU, président général • Jean FOURNIER, conseiller auprès du président • Gérard BRIAUD, secrétaire général • Sophie ERIDIA, secrétaire générale adjointe • Anne CORDIER, vice-présidente Territoires et international • Anne-Marie LEMOINE, vice-présidente Formations • Jean-Luc ANDRE, vice-président Activités • Dominique JOLY, vice-présidente déléguée Activités gymniques et d'expression Patrick LAURENDEAU, vice-président délégué Activités sportives • Laurence MUNOZ, vice-présidente Solidarités et Innovations • Bertrand ROUSSEAU, médecin fédéral • Jacqueline ROCHER, chargée de mission Ethique et mémoire • Roland BAZIN, chargé de mission Grandes associations • Philippe BLANC, chargé de mission relais entre les élus • Marie-Laure BLEGER, membre • Annick DECERLE, membre • Nicole HAY, membre • Pascal FONTENEAU, membre • Marie-France NOEL, membre • Bernard OLIVIER, membre • Céline REIXACH, membre • Philippe RENAUD, membre

Siège fédéral :

Laurence SAUVEZ, directrice technique nationale • Julien MARY, responsable du pôle activités et formations • Lucie RENAULT, responsable du pôle promotion et développement • Valérie BELSITO, responsable du pôle administratif, juridique et financier • Gérard SANTORO, conseiller technique national • Annabelle MATHIEU, attachée de direction

EXCUSÉS

Vendredi

• Christian BABONNEAU, président général • Anne CORDIER, vice-présidente Territoires et international • Céline REIXACH, membre

Vendredi et samedi :

• Charles AGENET, membre • Nicolas MENAGER, membre • Claude SCHMIT, vice-président délégué Activités artistiques et culturelles • Eric LAMARQUE, conseiller technique national • Anny SYLVESTRE-BARON, conseillère technique nationale • Gilles MORIN, aumônier national

1 ACCUEIL

En l'absence de Christian Babonneau, retenu par des obligations professionnelles, Jean Fournier anime la réunion. Il souhaite la bienvenue aux présents et informe des excusés.

2 INFORMATIONS GENERALES

Le comité directeur est destinataire des informations générales suivantes.

1. Les rendez-vous

- 13 janvier : réunion des DTN par la ministre des sports (L. Sauvez) ;
- 17 janvier : réunion du groupe proposition de sens et rencontre des aumôniers (G. Briaud, P. Laurendeau) ;
- 22 janvier : rencontre des présidents et délégués généraux des mouvements et associations de fidèles de la Conférence des évêques de France (G. Briaud) ;
- 23 janvier : vœux de la ministre des Sports (C. Babonneau ; L. Sauvez) ;
- 23 janvier : conseil d'administration de la COFAC (P. Fonteneau) ;
- 24 janvier : stage de formation annuelle des agents de développements
- 24 janvier : rendez-vous avec le Crédit mutuel (C. Babonneau) ;
- 31 janvier : Réunion thématique sur le projet de loi « sport et société » (L. Sauvez) ;
- 1 février : assemblée générale de l'UGSEL (P. Laurendeau) ;
- 7 février : Conférence annuelle des Présidents et/ou Délégués générales des associations membres du Cnajep (C. Babonneau) ;

2. Institutionnels

Comité national olympique et sportif français

La commission nationale ski et montagne a obtenu le label « développement durable, le sport s'engage® » du CNOSF pour l'organisation de la compétition de ski et snowboard organisée les 25 et 26 janvier 2020 à la Chapelle d'Abondance (74).

Des informations générales sont précisées.

Rencontre des aumôniers

Le Groupe de proposition de sens a invité les aumôniers des territoires à une rencontre au siège fédéral le 17 janvier. En raison d'un important mouvement social lié à la réforme des retraites, les aumôniers qui s'étaient annoncés ont décliné l'invitation. Bon nombre d'entre eux n'ont pas répondu à la sollicitation. Gérard Briaud indique que le groupe de proposition présent à cette occasion a tenu sa réunion ce qui lui a permis :

- de faire connaissance avec Gilles Morin, nouvellement nommé au titre d'aumônier national de la FSCF
- de mettre en place une stratégie pour recréer du lien avec les aumôniers du territoire
- de poursuivre son travail autour de la solidarité
- de poursuivre le travail amorcé à l'occasion du carrefour GPS qui s'est tenu lors du 107eme congrès

Organisation territoriale de l'Etat

Laurence Sauvez donne des éléments sur l'organisation territoriale de l'Etat à venir.

La circulaire du 12 juin 2019 relative à la mise en œuvre de la réforme de l'organisation territoriale de l'Etat pose le principe d'une réorganisation des services déconcentrés de l'Etat pour mieux répondre aux priorités affichées par le gouvernement.

À cet effet, un rapprochement des services entre la Jeunesse et les Sports et l'Éducation nationale est en cours de réalisation :

- Une délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et au sport (DRAJES) sera créée au sein de chaque rectorat de région académique le 1er juin 2020.
- Au niveau départemental, un service jeunesse, engagement et sport sera constitué au sein de chaque Direction des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN).

⇒ Développement du sport pour tous en région // Principes :

Le DRAJES met en œuvre les orientations de travail de la ministre des sports l'agence nationale du sport est en charge de développer l'accès à la pratique sportive dans le cadre de la stratégie définie par l'Etat (convention d'objectifs conclue entre l'agence et l'Etat).

Le délégué territorial de l'agence est le représentant de l'Etat (Préfet) et son adjoint devrait être le DRAJES.

L'agence nationale du sport s'appuie sur les services territoriaux de l'Etat (DRAJES, mission départementale JES au sein des directions des services départementaux de l'EN), en particulier pour :

- accompagner et suivre la réalisation du diagnostic puis du projet sportif territorial
- mettre en œuvre le soutien financier de la politique emploi-apprentissage
- mettre en œuvre la politique des équipements sportifs (gestion ou instruction territoriale)
- mettre en cohérence entre les projets sportifs fédéraux et les projets sportifs territoriaux
- assurer le suivi administratif et financier des projets
- instruire les demandes répondant aux appels à manifestation d'intérêt ou à projet

L'organisation et les moyens nécessaires à la mise en œuvre de ces missions est en cours de définition par l'agence en concertation avec tous les acteurs et parties prenantes concernés

⇒ Gestion du sport de haut-niveau en région // Principes :

- l'agence nationale du sport est en charge du sport de haut niveau et déploie son action en région via les CREPS ou les organismes publics équivalents
- l'essentiel des missions exercées par les DRJSCS sont transférées à ces organismes au 1^{er} janvier 2021. Reste à positionner les missions de contrôle-agrément-évaluation, politiques ministérielles d'éducation – prévention, coordination interministérielle ou institutionnelle
- Le sport de haut niveau est transféré aux CREPS au titre de leur mission de formation et de préparation des jeunes sportifs et des éducateurs. Ils agissent à ce titre avec les structures du PPF (projet de performance fédéral) dans toute la région et avec les fédérations, l'ANS et le Grand INSEP pour les SHN (sportifs de haut niveau) hors structure
- Les moyens humains et financiers mobilisés et l'organisation mise en place sont en cours de définition

Le partenariat entre le CREPS ou équivalent et la DRAJES est impératif et défini par convention.

Projet de Loi Sport et société

Laurence Sauvez rappelle que la fédération est très attentive au projet de loi « Sport et société » qui devrait être présenté au 1^{er} semestre 2020. Cette loi de transformation a pour objectif de :

- Accompagner la réforme du modèle sportif français et augmenter le nombre de pratiquants dans notre pays
- Répondre aux enjeux du Programme sport du Président de la République et aux attentes fortes des parlementaires et à leurs propositions :
 - rapport pour une nouvelle gouvernance du sport intitulé « Faire de la France une vraie nation sportive » réalisé par Françoise Gatel, sénatrice d'Ille-et-Vilaine et François Cormier-Bouligeon, député du Cher à la demande d'Edouard Philippe, premier Ministre remis en février 2019
 - proposition de loi visant à faire de la France une nation sportive présentée par 102 députés enregistrée à la Présidence de l'Assemblée nationale le 11 septembre 2019.
- Répondre aux attentes du mouvement sportif et aux propositions formulées par de nombreux acteurs et institutions (Conseil d'Etat par ex.)
- Incarner l'héritage des JOP de 2024

Ce travail est piloté par le ministère des Sports en lien étroit avec les parlementaires concernés. Une concertation est organisée avec les acteurs du monde sportif au plan national et sur les territoires.

La concertation s'organise comme suit :

- Au plan national
 - Réunions au niveau politique avec le CNOSF, le CPSF (comité paralympique et sportif français), l'ANLSP (association nationale des ligues de sport professionnel) et les

présidents de fédérations pour partager les grands axes du P.J.L. et la méthode (réunions du 7 novembre 2019)

- Réunions à un niveau technique (régulières sur les 3 parties du projet de loi), pilotées par le ministère, avec des représentants des différentes catégories d'acteurs du sport (désignés par le ministère)
- Au plan territorial :
 - Intégration de la thématique du projet de loi Sport et société dans les « Rencontres sportives des territoires » (1-2 par mois), en présence de la Ministre des sports
 - Proposition de lancement d'une consultation citoyenne sur le projet de loi Sport et société

Les 3 axes de travail sont les suivants pour cette loi d'importance qui doit garder une cohérence d'ensemble :

- 1^{ère} partie : Accompagner la réforme du modèle sportif français
 - o Marqueurs : autonomie et nouvelles formes de financement pour les fédérations sportives, démocratie et féminisation, éthique et place des athlètes
- 2^{ème} partie : Rendre le sport accessible au plus grand nombre de français
 - o Marqueurs : lever les freins à la pratique sportive pour nos concitoyens = faciliter le sport en club, le sport à l'école ou en entreprise, valoriser le bénévolat sportif et le rôle des entreprises et des clubs pour la santé des français
- 3^{ème} partie : Protéger les acteurs du sport et les compétitions sportives
 - o Marqueurs : renforcer les missions du Ministère des sports sur les questions de protection des sportifs et des compétitions sportives, honorabilité des bénévoles, lutte contre les pratiques de dopage ou les paris truqués

Le calendrier est le suivant :

- Novembre 2019 / mars 2020 : concertation et élaboration du texte
- Mars 2020 : saisine du Conseil d'Etat ; avis d'instances consultatives
- Printemps 2020 : présentation en Conseil des ministres puis discussions au Parlement.

Il convient sur les territoires d'alerter et d'informer les politiques de ce projet de loi Sport et société afin que ce projet prenne en compte l'ensemble des problématiques des fédérations y compris des fédérations multisports et affinitaires. Les prochaines élections municipales ayant lieu en mars 2020, il est opportun d'informer les candidats à l'élection sur la rénovation du modèle sportif.

Colosse aux pieds d'argile

La fédération a signé une convention avec l'association Colosse aux pieds d'argile à l'occasion du 107^{ème} congrès. Cette association a pour missions la prévention et la sensibilisation aux risques de pédocriminalité et de bizutage en milieu sportif, la formation des professionnels encadrant les enfants, l'accompagnement et l'aide aux victimes.

La déclinaison territoriale de cette convention est en cours et va être transmise aux structures territoriales.

3 RETOURS SUR LES REUNIONS DE LA FICEP

En novembre 2019, le comité directeur de la FICEP et ses commissions se sont réunis à Amsterdam.

Patrick Laurendeau indique à propos de la commission santé :

- Le CIO a créé l'agence internationale de dopage qui a pour mission de lister tous les produits dopants et la mise en place de la procédure de dépistage du dopage. Sur les jeux Fisec/Ficep, le contrôle se fera via un tirage au sort. La question de l'âge des joueurs peut se poser. Lors des jeux Fisec/Ficep, un stand de prévention et de sensibilisation sera mis en place.

Patrick Laurendeau indique à propos de la commission sportive :

- Un retour sur les jeux qui se sont passés en Roumanie a été fait et le bilan est très satisfaisant. A cette occasion, la Belgique a demandé à ce qu'il puisse être proposé de la gymnastique aux jeux Fisec/Ficep en 2021.
- Les prochains jeux Fisec/Ficep se tiendront à Duisbourg du 16 au 22 juillet 2020 en Allemagne. La FSCF et l'UGsel y participeront avec une délégation commune (48 sportifs issus de la FSCF, 72 issus de l'UGSEL). A ce jour, 715 jeunes sont inscrits toutes nationalités confondues. La délégation française pourra participer aux épreuves de basket et de natation. Pour le tennis de table, le nombre de participants est faible mais les épreuves devraient pouvoir se tenir. En revanche pour le judo, compte tenu du nombre de catégories d'âge et de poids, il est probable

que ces épreuves soient annulées. Le nombre d'inscrits à ce jour ne permet pas de les maintenir. La décision de maintien ou d'annulation des épreuves de Judo sera connue mi-février (fin des inscriptions)

- Les jeux d'hiver en 2021 devraient se tenir en Roumanie. A ce jour peu de pays ont manifesté leur désir d'y participer, de plus les activités dans lesquelles ils souhaitent participer sont différentes. Il se pourrait que ces jeux ne puissent pas se tenir.

Julien Mary indique à propos de la commission Jeunes :

- Il a été question du camp Ficep qui se tiendra en France. Le CREPS d'Aix en Provence où se déroulera ce camp a été présenté. Il a été procédé à un point sur le cadre financier et notamment sur la subvention obtenue dans le cadre de Erasmus + sport. Les représentants autrichiens ont annoncé qu'ils n'avaient pas été informé de cette demande de subvention, ce qui a été démenti.

Les représentants des autres pays ont demandé des conseils sur la construction des demandes de subventions et souhaiteraient avoir une formation sur le dispositif Erasmus +.

Laurence Munoz indique qu'elle a participé à l'Assemblée générale de la FISEC. Il a été envisagé de faire une passerelle entre le camp et les jeux via des jeunes ambassadeurs recrutés pendant le camp. Ces réunions ont été l'occasion de rencontrer les représentants de l'Ugsl et d'envisager que SoLeader puisse être ouvert aux licenciés de l'Ugsl.

4 RETOUR SUR LE MATCH INTERNATIONAL

Les 6, 7 et 8 décembre, 24 gymnastes de la fédération ont participé au tournoi international de gymnastique à Wûnnewil-Flamatt en Suisse. Organisé par la Sport Union Schweiz dans le cadre de son centième anniversaire, l'événement a accueilli, en plus des français et de la Suisse, des gymnastes de délégations amies en provenance de Belgique et d'Allemagne. Les participants français ont tous été sélectionnés en amont grâce à leur performance sportive sur la saison dernière mais également grâce aux stages de sélection. Les filles et les garçons ont été répartis en 2 équipes de 6 : junior et senior. Issus des quatre coins de la France, des jeunes venant d'associations du Nord, de la Vendée, de Loire-Atlantique, des Landes, de la Haute-Vienne sans oublier la Savoie et le Bas-Rhin, ont concouru avec brio. Niveau résultats, la France est victorieuse dans de nombreuses catégories : individuels juniors, équipes juniors, individuels gymnastes, équipes gymnastes. La fédération les félicite pour leur performance remarquée.

Dominique Joly indique au comité directeur combien ce match s'est bien passé et combien les gymnastes ont été admirables. Elle remercie Pascal Le Gouic pour le travail qu'il a mené au niveau de l'organisation des transports notamment afin que personne ne soit pénalisé par les grèves de la SNCF (mouvement social lié à la réforme des retraites). Elle a adressé le message suivant aux associations dont les gymnastes étaient issus :

« Au cours de ce week-end pour le moins extraordinaire, les gymnastes de notre délégation ont brillé par leurs prestations et par leur comportement exemplaire.

Cette compétition a mis en évidence la qualité de la préparation et des apprentissages réalisés dans vos associations.

Au nom de notre fédération, recevez nos félicitations pour ces excellents résultats.

Au-delà des résultats sportifs, je retiens aussi l'excellente ambiance et la bonne humeur qui auront régné tout au long de ce déplacement. »

Dominique Joly indique que le budget alloué à cette manifestation a été respecté.

5 PROJET DE DEVELOPPEMENT FEDERAL

Gérard Briaud rappelle que pour les mandatures précédentes, le projet de développement fédéral était approuvé aux Assises de printemps suivant l'élection et pour le dernier au congrès suivant le congrès électif. Un travail est mené depuis quelques mois afin que le projet de développement fédéral 2020/2024 puisse être adopté à l'occasion du congrès électif en novembre 2020.

Dans ce travail de réflexion, il ne s'agit pas de changer entièrement le projet de développement actuel mais de le rendre toujours plus accessible notamment au territoire et aux activités. Un travail de priorisation et de planification est également à réaliser.

Les différentes étapes de travail vont permettre de définir les grandes lignes du projet de développement fédéral qui seront à valider lors du comité directeur du 4 avril.

Une succession d'ateliers, séminaires et temps d'échanges avec l'ensemble de l'écosystème fédéral sont prévus afin de construire collectivement le projet de développement fédéral 2020-2024:

- 9 au 11 novembre : Séminaire à St-Sébastien-sur-Loire
- 24 janvier : Réunion des agents de développement au siège
- 25 janvier : Conseil du territoire
- 12 et 13 février : Ateliers au siège
- 28 – 29 mars : Assises de printemps à Clermont-Ferrand

Lucie Renault présente la méthodologie et une synthèse des travaux du 1^{er} séminaire qui s'est tenu du 9 au 11 novembre 2019 à St-Sébastien-sur-Loire.

La trentaine de participants à ce séminaire était des élus du bureau, du comité directeur, des candidats pressentis, des membres de CD, CR et commissions, des agents de développement, les responsables de pôle du siège, la DTN ou encore des membres d'IDA. Ils ont été repartis en 3 groupes pour travailler sur la formation, les activités et les actions transversales.

Durant les échanges, les sujets les plus récurrents ont été (sans classification) :

- La gouvernance
- Le projet éducatif
- Les commissions nationales
- La jeunesse
- Le marketing
- L'innovation
- Le militantisme
- La multi activité
- La formation continue

3 axes se sont dégagés de ce premier séminaire :

- Développement et gouvernance des activités
- Formation continue et militantisme
- Modernisation et différenciation

Le comité directeur est invité à s'exprimer et échange notamment autour de l'organisation et les missions des commissions nationales.

Il est rappelé que ce sont des pistes de réflexion et que, pour l'heure, aucune décision n'a été prise.

6 PROGRAMME DE LA JOURNEE DES AGENTS DE DEVELOPPEMENT

Laurence Sauvez présente le programme de la journée des agents de développement qui se tiendra au siège fédéral le 24 janvier 2020. Cette journée s'inscrit dans le plan de formation des agents de développement et sera suivie par le stage habituel du 29 juin au 2 juillet (depuis sa mise en place ce stage était organisé en septembre mais suite à une concertation en conseil du territoire, il a été convenu de la placer en fin de saison).

La journée du 24 janvier se déroulera comme suit :

- 9h30 Ouverture par Gérard Briaud, secrétaire général
- 9h45 Informations générales
« lot 3 », SoLeader, camp Ficep, label enfance/éveil, habilitation bafa-bafd, vie associative, déclinaison de la convention « colosse aux pieds d'argile », ...
- 10h30/12h Intervention de Julien Freslon, de l'Agence Nationale du Sport (l'organisation de l'agence, les évolutions à venir, les projets sportifs fédéraux),
Retours sur le psf 2019 de la FSCF et perspectives 2020
- 13h30 Séquence « projet de développement fédéral 2020-2024 »
- 16h00/16h30 Clôture avec le président général (informations, échanges)

19 agents de développement seront présents.

7 PROGRAMME DU CONSEIL DU TERRITOIRE DES 24 ET 25 JANVIER 2020

Gérard Briaud indique l'ordre du jour du conseil du territoire des 24 et 25 janvier 2020. Tous les présidents des comités régionaux sont annoncés (à l'exception du président des Hauts de France qui sera représenté).

Vendredi 24 janvier 2020

- 18h : Informations générales
- 18h40 : Point d'actualité sur la formation professionnelle
- 19h/19h30 : Actualités des régions

Samedi 25 janvier 2020

- 9h : La démarche engagée pour le projet de développement fédéral 2020/2024
- 10h : Intervention du directeur de l'ANS ou de son représentant
- Organisation de la campagne du projet sportif fédéral 2020
- 12h/12h30 : Point de situation sur le lot 3
- 14h : Ateliers sur le projet de développement fédéral 2020/2024
- 15h30/16h : Questions diverses

8 PROGRAMME DES ASSISES DE PRINTEMPS

Les Assises de printemps se tiendront à Clermont-Ferrand (Centre diocésain de Pastorale) du 27 au 29 mars 2020.

En préambule, Gérard Briaud indique que le président général rencontrera, dans le cadre de ses rencontres avec le territoire, l'exécutif du comité régional Auvergne-Rhône-Alpes et les comités départementaux associés le vendredi 27 mars dans la journée.

Annabelle Mathieu indique les grandes lignes du programme des Assises de printemps (ces indications sont susceptibles de modifications) :

Vendredi 27 mars 2020

15h30 Sortie culturelle proposée et organisée par le CD Puy de Dôme
Aventure Michelin
ou
ASM Rugby expérience
vers 17h ouverture de l'accueil
Vers 19h cocktail de bienvenue (à confirmer)
Vers 20h diner

Samedi 28 mars 2020

9h ouverture
9h15/10h15 l'ANS, intervention de Frédéric Sanaur, directeur de l'ANS ou d'un de ses collaborateurs et questions
10h15/10h45 pause
10h45/11h45 lancement de la campagne Projet Sportif Fédéral (PSF)
11h45/12h15 Plénière PDF
12h15 déjeuner
14h/16h30 Ateliers PDF (un atelier sera dédié aux responsables de commissions et aux présidents de CR)
17h/18h15 Réunion sur les financements
17h/18h15 Réunion des présidents de CD
17h/18h15 Atelier éveil aux responsabilités
17h/18h15 Atelier/réunions à destination des commissions
17h/18h15 Atelier formation
18h30 célébration
19h30/20h animation proposée par le CD (à confirmer)
Vers 20h diner

Dimanche 29 mars 2020

9h/9h30 Les informations du comité directeur
9h30/10h45 Présentation Exalto
10h30/10h45 pause
10h45/11h15 Débriefing des ateliers du PDF
11h15/11h35 Signature convention – à confirmer
11h35/12h15 Remerciements et clôture

Pour les Assises de printemps, sont pris en charge pour les déplacements, hébergement et restauration du vendredi soir au dimanche midi :

- Le comité directeur
- Les responsables de commissions nationales
- Les intervenants ou invités éventuels
- Les salariés du siège dans le cadre de leur mission

Exceptionnellement, un membre (avec l'accord de son responsable) de chaque commission pourra être pris en charge.

Annabelle Mathieu indique qu'il n'y a pas de candidature ferme pour les Assises 2021.

9 RETOURS SUR LE CONGRES FEDERAL

Annabelle Mathieu présente un retour sur le 107eme congrès fédéral au niveau des effectifs et propose un bilan suite au questionnaire de satisfaction auquel ont répondu 28% des participants. Ce congrès a réuni 445 personnes

- 26 membres du comité directeur
- Les commissions :
 - 19 responsables de commissions inscrits et 14 membres
 - Les responsables des commissions juridique, partenariat, médailles
- 53 délégations « comité départemental » : soit 217 personnes (dont 16 issues CD Nord) soit 3,8 personne par délégation (hors CD Nord)

- 12 délégations « comité régional » : soit 53 personnes (dont 10 issues du CR Hauts de France) soit 3,9 par délégation (hors CR Hauts de France)
- 22 associations soit 49 personnes

Le questionnaire de satisfaction suite au congrès montre que les congressistes répondants attendent du congrès des actions concrètes, une feuille de route. Le congrès est ou doit être également pour eux un temps pour redonner du souffle et du sens à l'engagement fédéral. Sur les questions liées au développement, les réponses sont disparates mais on peut toutefois constater que cette question n'est pas au cœur des réflexions et des préoccupations de tous. La signature avec l'association Colosse aux pieds d'argile a été très bien perçue. L'organisation générale a satisfait à un taux très élevé les répondants.

Dans le cadre de la signature de la Charte des 15 engagements eco-responsables, la fédération a atteint l'engagement n°2 « bilan des transports » avec 89 % de transport doux (co-voiturage, train, vélo, marche...).

10 INFORMATIONS DU PRESIDENT GENERAL

Le président général rejoint la réunion.

En préambule, il propose que le comité directeur ait une pensée pour Jacques Gautheron.

Jacques Gautheron, président d'honneur de la Fédération, est décédé le 8 décembre 2019 à l'âge de 93 ans. Jacques Gautheron a été président de 1972 à 1984 et de 1990 à 1992.

Au titre de la Fédération Internationale Catholique d'Education Physique et sportive (FICEP), il a assuré le secrétariat de 1991 à 1999 et organisé le congrès International Activités sportives et liberté spirituelle qui a eu lieu à l'UNESCO en avril 1998.

Une cérémonie religieuse a eu lieu à Lyon samedi 14 décembre 2019 à l'église Saint-Augustin (4e) au cours de laquelle un très bel hommage lui a été rendu par le directeur honoraire de la FSCF, Jean-Marie Jouaret en présence de MM. Christian Babonneau, président général, Jean Vintzel, président d'honneur, Gérard Briaud, secrétaire général et Jacqueline Rocher, chargée de mission et d'autres dirigeants et amis de la fédération.

Le président général félicite Laurence Munoz pour sa médaille d'or de la Jeunesse, des Sports et de l'engagement associatif, pour le Prix Pierre de Coubertin ainsi que pour sa distinction dans l'Ordre National du Mérite pour ses responsabilités et ses travaux à l'Université du Littoral - Côte d'Opale.

Il félicite Jacques Artaud qui a reçu un diplôme lors de la journée du Fair Play.

Le siège fédéral

Le président général informe que :

- Laurence Penloup, Sandra Chaigneau, Christine Marchand sont en arrêt maladie. Il leur souhaite un prompt rétablissement.
- Hélène Olivon partira à la retraite au 1^{er} avril 2020
- Pauline Tardiveau est en congés maternité.
- Un stagiaire est affecté au pôle activités et formations, il sera en charge d'une partie des missions de Pauline Tardiveau.
- Kamel Kemache est, à compter de début janvier en temps complet, à mi-temps avec le pôle juridique, administratif et financier pour ses missions autour de la reprographie et à mi-temps avec le pôle activités et formations pour des missions dédiées au BAFA BAFD
- Victor Sodano est depuis octobre chargé de mission administratif pour le pôle activités et formations.

Le président général procède à un rappel des grands chantiers de l'année 2019 :

- Lancement du travail sur le projet de développement 2020 / 2024
- Lancement de la digitalisation des offres de service. Il remercie l'ensemble des contributeurs
- Le travail concernant les appels à projets : veille, réponse et suivi. La fédération a reçu des réponses suite aux appels à projet :
 - o Erasmus +
 - o La Fondation de France
 - o Héritage et société
 - o Etc....

- Maintien des subventions, y compris les subventions issues du ministère de la Culture et du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse

Le président général indique que, dans la continuité de ce qui avait été fait jusque-là, le comité directeur peut être fier du travail accompli depuis 2012 et rappelle que la fédération a en 7 ans redistribué des fonds propres aux acteurs fédéraux via :

- Aides à l'emploi
- Aides aux projets
- Aides aux déplacements
- Aides au fonctionnement
- Annulation des forfaits organisateur
- Remises sur les licences
- Mise en ligne des programmes fédéraux gymniques gratuitement

Il a rappelé que le territoire n'a pas été sollicité pour la rénovation du siège fédéral et que la fédération grâce son siège dispose d'un beau patrimoine immobilier.

En 2020, le président indique que les grands chantiers seront :

- Le projet de développement fédéral 2020/2024 pour toutes les parties prenantes de la fédération
- L'appropriation du fonctionnement de l'Agence nationale du sport. Le ministère des sports s'est montré élogieux à l'égard de la fédération dans ses transmissions d'informations à l'ANS.
- La loi sport et société. Ce projet de loi va dans le sens de la légitimation des fédérations affinitaires et multisports, toutefois il convient de rester vigilants sur la question de la double licence et de la délégation. Le collège des multisports et affinitaires a transmis une contribution au ministère et au CNOSF.
- Les événements à l'attention des jeunes : SoLeader et le camp Ficep notamment
- L'écriture par Jean-Marie Jouaret de la partie 1999/2019 de son ouvrage « La fédération des sections sportives des patronages catholiques »
- La poursuite du travail avec le CNOSF
- Le travail auprès des commissions afin de les sensibiliser à nouveau à la politique générale de la fédération et de les accompagner à retrouver un sentiment d'appartenance à la fédération (pour certains qui se sentent éloignés des contingences fédérales)

Enfin le président général souhaite au comité directeur ainsi qu'à la fédération une très bonne année placée sous le signe de la santé, de la joie, du travail, de la fraternité. Il insiste sur ce dernier point et déplore l'accroissement de la pauvreté de notre société et du désintérêt de l'autre et rappelle que la fédération œuvre au quotidien pour une société plus juste dans laquelle tous pourraient accéder à un épanouissement harmonieux de sa personne notamment au travers des activités.

Rencontre du président général dans les régions.

Il est rappelé que les membres du comité directeur sont invités à participer à la rencontre de la région dont ils sont issus.

Calendrier institutionnel

Le comité directeur valide le changement de date suivant :

- Le comité directeur initialement prévu le 4 juillet à Paris est avancé au 19 et 20 juin à Bruz.

11 PROPOSITION DE DESIGNATION D'UN TRESORIER, D'UN TRESORIER ADJOINT ET VOTE DU COMITE DIRECTEUR

Pour faire suite à la démission de la trésorière générale en raison de son recrutement en tant que responsable du pôle juridique, administratif et financier de la FSCF, le comité directeur nomme à l'unanimité Jacqueline Rocher, trésorière par intérim jusqu'au 27 novembre 2020 et Philippe Renaud, trésorier adjoint par intérim jusqu'au 27 novembre 2020.

12 ORGANISATION DE LA CAMPAGNE DU PROJET SPORTIF FEDERAL

Laurence Sauvez procède à un retour en chiffres sur la campagne PSF 2019 (ex CNDS) pour laquelle la fédération était l'une des 28 fédérations expérimentant le nouveau processus d'attribution de la part territoriale. Elle fait également un comparatif avec 2018.

En 2018 le montant de la part territoriale CNDS (hors emploi) était de 488 666€ répartis comme suit :

	Montant	%	Nombre de bénéficiaires	Moyenne
Clubs	208 425 €	43	86	2 424 €
CD	121 001 €	25	30	4 033 €
CR	159 240	33	12	13 270 €
	= 488 666 €		128	

En 2019, le montant de la part territoriale PSF (hors emploi) était de 483 700 € répartis comme suit :

	Montant	%	Nombre de bénéficiaires	Moyenne
Clubs	175 350 €	36	79	2 220 €
CD	136 050 €	28	31	4 389 €
CR	172 300 €	36	11	15 664 €
	= 483 700 €		121	

La baisse du nombre de structures ayant demandé une subvention n'a pas impacté le nombre d'actions subventionnées (240 en 2019 contre 236 en 2018). Effectivement, les chiffres 2019 sont sensiblement les mêmes qu'en 2018 avec pour 2019, 129, 63 et 44 actions subventionnées par la part territoriale pour respectivement les associations, les CD et les CR.

Les projets ou actions non-subsventionnés l'ont été principalement pour causes d'actions non-prioritaires, de demandes inférieures au seuil d'éligibilité ou bien de demande hors-délais.

L'objectif fixé par l'ANS de 50% de crédits à attribuer aux associations n'a pas été atteint. Il est toutefois à noter que des demandes mutualisées ont été faites par des comités départementaux sur certaines actions.

En 2019, la répartition globale par région (incluant les subventions attribuées au comité régional, aux comités départementaux et associations de la région ?) était la suivante :

Bourgogne Franche Comté	52 300 €
Auvergne Rhône Alpes	87 400 €
Grand Est	28 000 €
Pays de la Loire	71 700 €
Bretagne	25 000 €
Provence Alpes Côte d'Azur	33 000 €
Hauts de France	26 000 €
Nouvelle Aquitaine	34 200 €
Centre Val de Loire	14 900 €
Ile de France	96 400 €
Occitanie	14 800 €

Au niveau de la répartition géographique, on constate que les régions Outre-Mer et Normandie n'ont pas sollicité de subventions. Ces territoires vont bénéficier d'un accompagnement spécifique en 2020 (Pour l'Outre-Mer, un temps de travail s'est déjà tenu en novembre). La répartition faite entre les territoires a pris en compte ce qui avait été attribué en 2018.

Le nombre d'actions liées aux actions du projet de développement fédéral (les plus représentatives) et les montants perçus pour l'action citée sont les suivants :

- Diversification de pratiques, ouverture à tous les publics, notamment ceux les plus éloignés de la pratique physique : 91 actions pour un montant total de 169 000€
- Eveil de l'enfant : 18 actions pour un montant total de 30 900 €
- Sport-santé : 49 actions pour un montant total de 136 250 €
- Renforcement du réseau territorial : 17 actions pour un montant total de 39 050 €

Laurence Sauvez présente le calendrier de mise en place des PSF par l'ANS pour 2020.



Après présentation de la mise en place par la fédération dans le respect du calendrier général de l'ANS par Laurence Sauvez, le comité directeur valide le processus suivant :

- Pilote et suivi :
 - Pilotage politique : Gérard Briaud
 - Pilotage technique : Laurence Sauvez en lien avec Thomas Mourier
 - Les conseillers techniques nationaux : Gérard Santoro ; Anny Sylvestre-Baron ; Eric Lamarque
 - Le siège : Victor Sodano pour la gestion administrative et le suivi
- Commission d'instruction :

La commission d'instruction sera composée de 6 membres du comité directeur (hors bureau), 6 membres de comités régionaux (hors président et trésorier) et de 6 personnes représentant le territoire. Le bureau directeur de février nommera la commission d'instruction.
- Calendrier
 - o Janvier 2020 :
 - Réunion des agents de développement des régions du 24 janvier : présentation du dispositif, des priorités, de l'accompagnement à mener
 - Réunion du Conseil du territoire du 25 janvier : présentation de la campagne 2020
 - o Février 2020 :
 - Finalisation des outils
 - Mise en place de la commission
 - Collecte des bilans 2019
 - o Mars 2020 :
 - Assises de printemps des 28 et 29 mars : Lancement de la campagne
 - o Mai 2020 :
 - Clôture de la campagne annuelle (3 mai)
 - Instruction des demandes
 - o Juin 2020 :
 - Réunion en plénière de la commission d'instruction nationale (6 ou 13 juin)

- Comité directeur du 20 juin 2020 : Validation des propositions
- Transmission agence

Dans le cadre de préparation de la campagne 2020 et du paramétrage des outils informatiques, la fédération doit :

- Renseigner certains éléments permettant le paramétrage des outils informatiques,
- Proposer des actions ou dispositifs éligibles au financement dans le cadre du PSF de la FSCF.

Ces actions et dispositifs répondent aux objectifs opérationnels de l'Agence nationale du Sport :

- Promotion du sport santé
- Développement de l'éthique et de la citoyenneté
- Développement de la pratique

Après présentation par Laurence Sauvez, le comité directeur valide les actions et dispositifs suivants :

- Promotion du sport santé
 - Mise en œuvre du programme fédéral « Atout'form » (y compris journées de sensibilisations, mois sans tabac, drogue, alcool...).
 - Développement d'une action « Form'+ » ou « Bouge+ ».
 - Mise en œuvre de formations fédérales santé.
- Développement de l'éthique et de la citoyenneté
 - Actions s'inscrivant dans la politique fédérale de développement durable (social, économique, écologique).
 - Actions de prévention des violences (sexuelles, bizutage, harcèlement...).
 - Actions favorisant la citoyenneté, l'engagement et la prise de responsabilité (prioritairement à destination des jeunes ou des femmes)
 - Action favorisant la lutte contre les discriminations.
- Développement de la pratique
 - Handicap (dont dispositif Auxiliaire de Vie Associative)
 - Affirmer et développer la spécificité fédérale (éveil de l'enfant et gym form')
 - Réponse à des besoins en formation
 - Renforcement du réseau territorial (ETR notamment)
 - Offrir une pratique diversifiée ouverte à tous les publics, notamment ceux les plus éloignés de la pratique physique (dont multiactivité)
 - Pratiques innovantes

Le président général rappelle que la mise en place qui avait été faite en 2019 a été saluée par l'ANS.

13 PRESENTATION D'EXALTO

Lucie Renault rappelle que dans le cadre de la digitalisation des offres de service de la fédération (Lot 3) et après la construction d'un cahier des charges et un appel d'offres, la société Exalto a été choisie comme prestataire pour la mise en place d'un portail web ou extranet de gestion fédérale (affiliations, licences, manifestations, formations etc) à destination de l'ensemble des parties prenantes.

Le travail est en court sur le paramétrage des spécificités fonctionnelles des modules de base à savoir, structures, affiliation/réaffiliation, licences, assurances. Un atelier pour la rédaction du dossier de spécifications pour le module événements/manifestations s'est tenu le 16 janvier. Bernard Olivier et Pascal Viaud (membres du comité de pilotage du lot 3) ont procédé à un travail exploratoire sur le traitement de la base de données Lolit@ et la recherche de doublons et ont confirmé la possibilité d'exploitation de la base par Exalto.

Il conviendra à présent de :

- Procurer à Exalto des documents concernant les spécifications des modules de base
- Valider le dossier de spécifications sur les événements
- Travailler sur la base de données
- Travailler le dossier de spécifications sur la formation

Les différentes étapes s'effectueront selon le planning suivant :

- Fin janvier : Fin du travail sur la base de données
- Création et envoi de documentations à Exalto pour le paramétrage de l'application :
 - 30 janvier : les licences et les structures
 - 27 février : les événements et les activités

- 27 mars : les formations et les diplômes
- Présentation prévue lors des Assises de Printemps
- Développement des modules de base pour avril/mai avec phase de recette et sollicitation de représentants du territoire
- Début de la formation du territoire prévu pour juin
- Livraison des modules en plusieurs phases sur 2020

Patricia Lasnier, responsable projet chez Exalto en charge de la fédération a présenté l'outil de gestion informatisée et ses différentes possibilités au comité directeur ainsi que les différents accès des utilisateurs en fonction de leur profil. Elle a rappelé que ce logiciel était paramétré en fonction des règles fixées par la fédération et que la toute première étape est la base de données.

14 SEANCE A HUIS CLOS

Le comité directeur s'est réuni à huis-clos.

15 VICE PRESIDENCE ACTIVITES

En préambule le président général remercie la commission qui travaille sur les règlements et l'ensemble de l'équipe qui a travaillé sur le match international.

Il fait part des difficultés rencontrées pour associer les activités au projet global de la fédération et est conscient du travail qu'il convient de faire ensemble pour retrouver une harmonie entre les commissions et la fédération que ce soit au niveau national ou territorial car il est dans l'intérêt de tous d'œuvrer dans le même sens.

15.1 ACTUALITES DES ACTIVITES

Jean-Luc André indique que la conférence des VP (réunion rassemblant les vice-présidents du comité directeur et les salariés en charge des domaines de ces vice-présidents) s'est tenue le 17 janvier. Elle avait pour ordre du jour la multiactivité. Les échanges ont toutefois glissé vers la gouvernance des activités. Une note de synthèse va être produite et transmise au comité directeur.

15.2 ACTIVITES SPORTIVES

Patrick Laurendeau indique que depuis le 5 décembre, en raison d'un important mouvement social lié à la réforme des retraites, les commissions ont rencontré des difficultés à se réunir et ont parfois été dans l'obligation de reporter les réunions.

Commission boules : le compte-rendu de la dernière réunion n'est pas, à ce jour, parvenu. Il n'y a toujours pas de candidat au titre de responsable de la commission qui fonctionne donc depuis quelques mois sans responsable. Cependant, l'ensemble des compétitions pourra avoir lieu

Commission activités de pleine nature : une réunion téléphonique a pu être organisée.

Commission basket : réunion reportée

Commission tennis de table : réunion reportée

Patrick Laurendeau indique que le championnat de football U9 U11 U13 sera organisé par l'association de Thibaud Duron, responsable de la commission football.

Suite au retrait de l'organisateur du championnat national de ski et snowboard, la commission nationale de ski et montagne s'est emparée de l'organisation afin de maintenir le championnat. Le nombre de participants est équivalent à celui des éditions précédentes.

La commission tir sportif est en difficultés. Le président général, Patrick Laurendeau, Marie-Laure Bléger, déléguée à l'activité tir sportif vont rencontrer fin janvier le responsable de la commission.

Le vice-président délégué aux activités sportives alerte sur le fait qu'il n'y a toujours pas pour la saison 2019/2020 d'organisateur pour les compétitions nationales de :

- Judo
- Tir
- Football en U15 U 17
- Le basket - vétérans

15.3 ACTIVITES ARTISTIQUES ET CULTURELLES

En l'absence de Claude Schmit, Jean-Luc André indique que :

- Les voix du chœur fédéral se sont produites à l'opéra Garnier dans le cadre de l'opération Inside Opéra et ont chanté tout au long de la journée devant un public total de 12000 personnes (une dizaine de représentations dans la journée)
A cette occasion, la CNPAC a rencontré Smaïn (acteur et humoriste) qui s'est montré très intéressé par le travail de la commission, par la qualité de la chorale Les voix du chœur et par les possibilités d'un travail en commun. Smaïn travaille actuellement à un projet d'opéra.
- La CNPAC a lancé un concours d'arts plastiques « Im@ge.BD » ouvert aux 7-18 ans. Les six images primées seront exposées durant Arts en fête du 29 au 31 mai 2020.

Pascal Fonteneau indique que l'assemblée nationale a voté un fonds dédié aux pratiques amateurs afin notamment de permettre l'achat d'instruments de musique. Il conviendrait d'alerter les parlementaires à propos des critères d'attributions de ce fonds. La fédération va faire un courrier dans ce sens à la députée qui a présenté cet amendement à la loi de finances pour 2020.

15.4 COORDINATION GYMNIQUE

Dominique Joly indique que la prochaine réunion de la coordination gymnique se tiendra le 24 janvier 2020 au siège fédéral. Elle aura notamment pour ordre du jour :

- La mise en ligne des programmes fédéraux
- La ventilation RESC et programmes fédéraux – accompagnement dans l'éclatement des documents
- La reconduction d'une rencontre coordination et territoire en 2 fois :
 - o les commissions de gymnastique masculine et féminine et les référents sur les territoires
 - o les commissions twirling et GRS et les référents sur les territoires
- Le projet « Formation des éducateurs »

16 VICE-PRESIDENCE SOLIDARITES ET INNOVATIONS

16.1 AFFILIATION DES STRUCTURES MEDICO-SOCIALES

Laurence Munoz indique qu'il convient de mener une réflexion sur les possibilités d'affiliation des structures médico-sociales car ces structures ne sont pas toutes des associations loi 1901. Aujourd'hui, les statuts de la fédération ne le permettent pas. Différentes possibilités sont à envisager et à étudier.

De plus, avec la création des 138 maisons sport santé, il conviendra d'étudier les besoins de ce type d'établissement afin de voir si la fédération souhaite ou peut y répondre.

16.2 DEMARCHE AUXILIAIRE DE VIE ASSOCIATIVE

La démarche « auxiliaire de vie associative » a reçu 2 aides financières, l'une de la fondation de France, l'autre de l'ANS. Cette démarche s'appuie sur la fraternité et sur l'aide. L'Auxiliaire de Vie Associative (AVA) intervient pour permettre à la personne en situation de handicap d'accomplir des gestes qu'elle ne peut faire seule dans le cadre d'une activité. Il intervient en collaboration avec l'association (entraîneurs, animateurs), la famille, facilite le contact entre l'enfant (ou l'adulte) et ses camarades de sport ou d'activité culturelle, traduit les consignes, tout en veillant à l'encourager dans ses progrès en

pleine autonomie. Il n'est donc ni un éducateur sportif, ni un professionnel de santé, mais participe à l'accompagnement social et au soutien des familles, pour faciliter in fine les actes de la vie quotidienne. Il convient à présent de promouvoir cette démarche auprès des associations, via les comités départementaux et régionaux, et de les accompagner dans cette démarche afin qu'elles puissent mettre cette aide en pratique et accueillir un plus large éventail de pratiquants et de permettre une pratique valide / non valide. Il faut inciter les dirigeants à prendre en compte et à améliorer la qualité de l'accueil aux personnes en situation de handicap au sein de l'association.

Un kit pratique facilitant la mise en place de cette démarche va être produit et 2 comités régionaux (Pays de la Loire et Hauts de France) se montrent très intéressés pour promouvoir et accompagner le développement de cette démarche.

Des formations d'une journée pour la mise en place d'AVA seront organisées.

Il est demandé que la démarche AVA soit promue aux Assises de printemps.

16.3 HANDI-GUIDE

La refonte et la mise à jour est terminée.

Il est rappelé qu'il n'y a pas de commission handicap et que le groupe de travail n'est constitué que de 2 personnes.

16.4 SANTE

Bertrand Rousseau et Anne Cordier indique que le comité régional Pays de la Loire a lancé un challenge autour de la marche via l'application Kiplin.

Il existe une formation courte (2h) d'initiation aux gestes de premier secours intitulée « les gestes qui sauvent ». Il pourrait être envisagé de faire faire cette formation au plus grand nombre

17 VICE-PRESIDENCE FORMATION

Anne-Marie Lemoine rappelle que le séminaire d'accompagnement à la prise de responsabilités fédérales se tiendra du 13 au 15 mars 2020 dans le Var. Il convient de faire une relance dans l'infolettre et d'inciter les dirigeants ou futurs dirigeants à participer à ce séminaire avant le renouvellement des instances.

Anne-Marie Lemoine informe le comité directeur :

- de l'importance du respect du calendrier de procédure et de la procédure de programmation des formations fédérales. Cette alerte sera faite lors du conseil du territoire des 24 et 25 janvier et de la CNF du 1^{er} février.

Le calendrier de procédure de programmation des formations est le suivant :

- o Semaine du 16 mars 2020 : le siège envoie les demandes de programmations prévisionnelles aux organisateurs (comités départementaux, comités régionaux).
- o Semaine du 27 avril 2020 : les comités départementaux font remonter leurs souhaits à leurs comités régionaux qui centralisent les demandes de leur région.
- o Semaine du 4 mai 2020 : les comités régionaux intègrent leurs demandes régionales aux demandes départementales et retournent la compilation au siège.
- o Semaine du 11 mai 2020 : le siège ventile les souhaits par activité et transmet à chaque commission nationale concernée.
- o Semaine du 1er juin 2020 : Les commissions nationales étudient les demandes et émettent un avis sur leur programmation. Les commissions nationales intègrent également leurs souhaits au niveau national (formations organisées par le siège).
- o Semaine du 8 juin 2020 : le siège compile l'ensemble des retours des commissions nationales et étudie les réponses en collaboration avec la vice-présidente en charge de la formation. Au besoin le siège se rapproche des organisateurs pour obtenir des éléments d'informations complémentaires.
- o Semaine du 22 juin 2020 : le siège informe les comités départementaux, les comités régionaux et les commissions nationales des formations validées.
- o Semaine du 1er juillet 2020 : le siège publie les formations sur le site web FSCF.

- de la tenue du séminaire des formateurs du 30 octobre au 1^{er} novembre 2020. Le programme sera organisé pour la moitié du temps autour de thématiques communes et pour l'autre moitié par activité.

Bien que l'AF3 ne soit plus proposé dans son ancienne formule au profit d'une nouvelle formule qui propose 3 formations - animateur expert, formateur et animateur spécialisé -, les détenteurs de l'AF3 auront une équivalence en tant que formateur et/ou animateur expert. Après discussions, le comité directeur valide que la liste des détenteurs de l'AF3 soit envoyée aux commissions pour octroi de cette nouvelle dénomination afin que ces titres puissent être donnés aux détenteurs de l'AF3 avant fin juin. Tous les formateurs (y compris ceux issus de l'ancien AF3) devront participer à au moins un séminaire des formateurs ou une rencontre des formateurs tous les 4 ans.

Anne-Marie Lemoine indique que 4 régions se sont d'ores et déjà positionnées pour organiser un stage Eveil aux responsabilités.

Les référentiels de formation doivent être terminés fin juin 2020. Le président général demande à recevoir l'intégralité de ces référentiels.

18 QUESTIONS ADMINISTRATIVES

VALIDATION D’AFFILIATION DE NOUVELLES ASSOCIATIONS DU PRESIDENT GENERAL PAR DELEGATION DU COMITE DIRECTEUR

COMITE REGIONAL GRAND-EST

Comité départemental Bas-Rhin

1920 – 51 – LES FORTS TROTTERS

ACTIVITE(S) : Marche nordique, randonnée pedestre

NOMBRE D'ADHERENTS : 92

PRESIDENT : M. Christian LEDUNOIS

SIEGE SOCIAL : 7 Rue de Hœnheim, 67207 NIEDERHAUSBERGEN

Remarque service juridique et financier : aucune.

COMITE REGIONAL HAUTS DE FRANCE

Comité départemental Nord

1920 – 52 – MUAY THAI MARLY

ACTIVITE(S) : Autres jamda

NOMBRE D'ADHERENTS : 84

PRESIDENT : M. Anthony XERRA

SIEGE SOCIAL : 2 Rue des Fédérés, 59770 MARLY

Remarque service juridique et financier : aucune.

COMITE REGIONAL ILE DE FRANCE

Comité départemental Hauts-de-Seine

1920 – 53 – MAIN DANS LA MAIN

ACTIVITE(S) : Football

NOMBRE D'ADHERENTS : 66

PRESIDENT : M. Mohamed ZAOUIT

SIEGE SOCIAL : 50 Rue du Landy, 92110 CLICHY

Remarque service juridique et financier : aucune.

COMITE REGIONAL AUVERGNE-RHONE-ALPES

Comité départemental Haute-Savoie

1920 – 54– LE BOUILLON CREA GYM

ACTIVITE(S) : Gym form' détente

NOMBRE D'ADHERENTS : 7

PRESIDENTE : Mme Marie CORDONNIER

SIEGE SOCIAL : 14 Chemin de chez Canard, 74350 ANDILLY

Remarque service juridique et financier : aucune

Le comité directeur prend acte de ces nouvelles affiliations.

DEMANDE DE VALIDATION D'ORGANISATION DE MANIFESTATION

SAISON 2019/2020

TROPHEE MICHEL ROCOLLE (NATATION)

Date : 21 mars 2020

Lieu : Nice (06)

Organisateur : La Semeuse de Nice

CHAMPIONNAT NATIONAL DE TENNIS DE TABLE

Date : 29 au 31 mai 2020

Lieu : St Etienne (42)

Organisateur : Etoile de Montaud

FINALES NATIONALES U9/U11/U13 DE FOOTBALL

Date : 20 et 21 juin 2020

Lieu : Marseille (13)

Organisateur : CD 13

CHAMPIONNATS NATIONAUX DE BOULES LYONNAISES

Date : 27 et 28 juin 2020

Lieu : Chabons (38)

Organisateur : Union Chabonnaise

Le comité directeur valide ces demandes d'organisation de manifestation.

DEMANDE DE VALIDATION DE NOMINATION AUX COMMISSIONS TECHNIQUES NATIONALES AU TITRE DE MEMBRES

- **Gymnastique masculine :**
 - Nicolas PUVIS (CGS Loquidy, 44)
 - Yves KAPPEL (Avant-Garde Turripinoise, 38 - Les Givrés du Pays de Savoie, 73)
 - Christophe WILZIUS (EDP Lanester, 56)

- **Danse :**
 - Aléna PELLE (Fraternelle des Volcans, 63)
 - Émilie BRENNION (Ballet Théâtre d'Aujourd'hui, 67)

Le comité directeur valide les demandes de nomination aux commissions nationales au titre de membres.

DEMANDE DE VALIDATION DE DISTINCTIONS FEDERALES

HONNEUR FEDERAL VERMEIL

DOUCET Thérèse
GALLOT Jean

ESM twirling Challans
Arc en ciel de Sorbiers

VENDEE
LOIRE

Le comité directeur valide les demandes de distinctions fédérales.

19 QUESTIONS DIVERSES

Le comité régional de Normandie, dans le cadre de l'UFF et grâce aux compétences de l'un de ses membres a pu mettre en place des modules en e-learning. Cette mise en place à titre exceptionnel est saluée par l'ensemble du comité directeur. Un stagiaire habitant en Guadeloupe souhaiterait pouvoir bénéficier de ce module en e-learning proposé par le CR Normandie. Le comité directeur approuve cette demande.

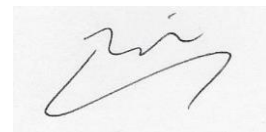
Sur la question du développement du e-learning au niveau national, il convient de mettre ce point à l'étude et d'associer Forma' à cette réflexion.

Plus aucune autre question n'étant posée, le président général lève la séance à 16h.

Le présent procès-verbal a été validé le 19 février 2020.



Le président général
Christian BABONNEAU



Le secrétaire général
Gérard BRIAUD